

<b>Commune de MESQUER (Loire-Atlantique)</b> <b>Conseil Municipal du</b> <b>Lundi 27 octobre 2025</b>	<b>DATE DE CONVOCATION : 15 octobre 2025</b> <b>DATE D'AFFICHAGE : 16 octobre 2025</b>  <b>Nombre de Conseillers en exercice : 19</b> <b>Nombre de Conseillers présents : 17</b> <b>Nombre de Conseillers votants : 17</b>
---	---

L'an deux mil vingt-cinq, le lundi 27 octobre, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de MESQUER, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BERNARD, Maire.

**Présents** : Messieurs Thierry GUYON, Éric ROULIER, Mesdames Catherine FOUCAULT, Chantal LEYE, Monsieur Rémy CHATTON, adjoints et Madame Aurélie RIALLANT-BESLAND, Monsieur Yves LEBEAUPIN, Madame Delphine JOFFRAUD, Monsieur Yves LINGER, Madame Monique TATTEVIN, Monsieur Gilles CHASSIER, Monsieur Nicolas CITEAU, Mesdames Bernadette BROSSEAU et Anne GROLEAU, Monsieur Jean-Pierre BUCHEL et Monsieur Joël NEVEUX, conseillers municipaux.

**Absentes** : Madame Anne-Gwenn ALEXANDRE, Madame Estelle HERVY

Madame Bernadette BROSSEAU a été élue secrétaire de séance.

#### DESIGNATION D'UN REPRESENTANT A LA COMMISSION DES MOBILITES

Dans le cadre de la reprise de la compétence « transport Mobilité » depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2024 par Cap Atlantique, il est prévu la création d'une commission pour assurer le dialogue social sur cette thématique.

Par délibération de décembre 2024, M. Rémy Chatton avait été désigné comme délégué de la commune de Mesquer considérant qu'il avait de bonnes connaissances dans ce domaine du fait de son activité professionnelle. Or il s'avère que M. Rémy Chatton étant chauffeur de bus chez Kéolis, il peut être considéré comme juge et partie.

En conséquence, il est demandé à la commune de Mesquer de nommer un autre représentant à la commission mobilités de Cap Atlantique.

**Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, la désignation de Monsieur Éric ROULIER en tant que délégué de la commune de Mesquer à la commission des mobilités de Cap Atlantique.**

Reçu au contrôle de légalité  
le 28/10/2025  
Publié ou notifié  
le 29/10/2025  
Le Maire.

Jean-Pierre BERNARD  
Maire

